



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre ferme ses infrastructures

Senneterre, le 10 décembre 2020. Afin de suivre les directives suggérées par le Gouvernement du Québec et la Santé publique pour limiter la propagation du virus de la COVID-19, la Ville de Senneterre ferme ses infrastructures au public du 17 décembre 2020 au 8 janvier 2021 inclusivement.

Les édifices municipaux de loisirs sont fermés à la population, tels que :

- Aréna (Centre sportif André-Dubé)
- Piscine (Centre Aqua-Spec)
- Spinning (Centre socio-culturel)
- Curling

Toutefois, la bibliothèque demeure ouverte jusqu'au 22 décembre 2020 pour le service de prêt uniquement.

L'hôtel de ville est fermé au public, mais les employés demeurent en poste pour répondre à vos questions par voie téléphonique, par courriel ou sur rendez-vous seulement. Les moyens électroniques sont privilégiés pour faire toutes transactions avec la municipalité, soit le paiement des taxes ou des paiements de toutes sortes.

À noter que l'hôtel de ville est fermé du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement pour la période des Fêtes. Pour toute urgence au niveau des travaux publics, nous vous demandons de contacter le 819 856-1991.

« Nous invitons les organismes à suivre les mêmes règles et à ne pas organiser d'activités de rassemblement. Nous demandons aux citoyennes et citoyens de continuer à respecter les mesures d'hygiène de prévention et à limiter vos déplacements. Soyez vigilants et restez à l'affût des directives du Gouvernement du Québec pour endiguer la propagation du virus. Les efforts soutenus que nous consentirons collectivement demeurent notre principal atout dans la lutte à ce virus », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca